

Projet de réseau de recherche clinique des hôpitaux d'Aquitaine

Drs Jean François Dartigues*, Rachid Salmi*, Claude Barthelemy

n La Délégation Régionale à la Recherche Clinique (DRRC) d'Aquitaine a été officiellement créée par décision du directeur général du CHU de Bordeaux en mai 1995. En fait elle fonctionnait déjà de manière plus ou moins officielle depuis 1992. Comme dans les autres régions de France, la DRRC d'Aquitaine est composée de représentants du CHU, des CHG et CHS d'Aquitaine, de l'INSERM, du CNRS et du Centre anti-Cancéreux.

Les objectifs de la DRRC d'Aquitaine sont :

- u de définir et de mettre en oeuvre une politique de recherche en réseau en Aquitaine ;

- u d'être le relais au niveau régional des appels d'offres nationaux, la mission de la DRRC étant définie dans le texte de chaque appel d'offres ;

- u d'assurer l'animation et la formation à la recherche à l'échelon régional.

Afin de répondre à ces objectifs, un ensemble de propositions a été fait par la DRRC pour favoriser les actions de recherche clinique et l'utilisation des résultats au niveau de la région Aquitaine. Ces propositions devront répondre dans la mesure du possible aux trois limites actuelles du développement de la recherche clinique dans les hôpitaux non universitaires : le manque de temps, le défaut de formation pratique à la recherche et le défaut d'accès aux nouvelles technologies d'information, de documentation et de traitement des données.

L'objectif général du projet est de développer un réseau de compétences et d'outils en recherche clinique accessibles à tous les praticiens (médecins, infirmières ...) des Centres Hospitaliers de la région. Plus spécifiquement, le projet vise à :

- u à favoriser l'accès des praticiens à des correspondants dans le domaine de la recherche clinique ;

- u à mettre en place un réseau d'échange d'informations et de données concernant cette recherche ;

- u à favoriser la formation aux méthodes et la mise en pratique de la recherche clinique.

Constitution d'un réseau de correspondants

Dans chaque CHG ou CHS de la région Aquitaine a été ou sera désigné un *correspondant de proximité* de la DRRC. Cette personne, par sa formation, ses responsabilités et/ou son expérience a un intérêt pour la recherche clinique, peut servir d'intermédiaire entre les praticiens de l'hôpital et les autres correspondants du réseau, a une volonté de mettre en place et d'animer un réseau local. Elle possède une connaissance des méthodes de base de la recherche cliniques et des techniques d'utilisation des connaissances. Le correspondant de proximité est désigné par la Commission Médicale d'Établissement. La promotion de la recherche clinique implique une reconnaissance, par tous les centres hospitaliers, de la nécessité de formation des correspondants de proximité dans le cadre d'un réseau régional. Cette nécessité demande la mise à disposition de temps et de moyens spécifiques pour garantir une formation initiale et permanente de tous les correspondants de proximité.

Au niveau de la région, les praticiens et correspondants de proximité pourront faire appel, s'ils le souhaitent, à des correspondants méthodologistes ou de domaine, susceptibles de les conseiller et/ou de les aider à la mise en place de projets de recherche. Un *correspondant méthodologiste* est une personne exerçant dans une structure de recherche ou hospitalière, qui peut contribuer par ses conseils ou ses actions à l'élaboration, la mise en oeuvre, le suivi, le monitoring ou l'analyse statistique des projets. Un *correspondant de domaine* est plus spécialisé ; il connaît les problématiques et l'état des connaissances concernant la recherche clinique dans une spécialité ou un domaine particulier et pourra être consulté à la demande.

Constitution d'un réseau informatique

La DRRC a proposé de constituer un réseau informatique de communica-

tion et d'échange entre correspondants. Ce réseau se baserait sur les outils du réseau déjà mis en place dans la région pour l'échange de données d'imagerie médicale entre les centres hospitaliers et le CHU, via Numeris et Internet. Ce réseau permettrait, à travers une messagerie, de tenir informé les correspondants de proximité des différentes ressources disponibles en recherche clinique sur la région et de la publication des appels d'offres pertinents. Il serait également un outil d'accès aux bases de données bibliographiques nationales et internationales avec l'appui de la bibliothèque de l'Université de Bordeaux II, et un outil de transfert de données pour leur traitement informatique ou statistique. Ce réseau informatique impliquera l'implantation d'un centre serveur au niveau régional, et un minimum de personnel compétent particulièrement pour la banque d'appels d'offres et la documentation.

Plan de formation aux méthodes de la recherche

Le plan de formation aux méthodes de la recherche clinique accessible aux praticiens des CHG et CHS de la région serait proposé chaque année par la DRRC. Selon le niveau d'intérêt des praticiens plusieurs possibilités seraient offertes : séminaires de sensibilisation, cours d'introduction ou d'approfondissement à la recherche clinique, information sur les formations universitaires. Une formation spécifique a en particulier été mise en place pour les praticiens n'ayant pas de bases méthodologiques suffisantes pour constituer un protocole de recherche, ce qui semble être une des limites majeures de la recherche clinique dans les CHG et les CHS. Il s'agit d'un séminaire d'été de cinq jours, début juillet pour 15 personnes au maximum. Le but de ce séminaire est d'être le plus pratique possible. La participation ne nécessite aucun pré-requis en statistique.

Pendant le séminaire, l'ensemble des participants constituent un protocole de recherche qui pourra ensuite

être soumis à un appel d'offre de recherche clinique. Tous les aspects pratiques de la constitution d'un protocole sont donc abordés, en particulier :

- comment lire un appel d'offre ?
- comment définir un objectif de recherche ?
- comment conduire une documentation ?
- comment constituer et rédiger un protocole de recherche répondant à un appel d'offre ?
- comment définir la taille des échantillons, le nombre de centres investigateurs ?
- comment définir la faisabilité de la recherche ?
- quels sont les impératifs législatifs et éthiques à respecter ?
- comment établir le budget prévisionnel d'une recherche ?

Avant le séminaire, les participants potentiels sont contactés afin de connaître le ou les sujets de recherche sur lequel (lesquels) ils souhaitent travailler. Un sujet est alors choisi par les organisateurs parmi les sujets proposés, répondant à la majorité des souhaits des participants. Une recherche bibliographique préalable au séminaire est réalisée sur le sujet choisi, et les principaux documents retenus sont remis aux participants dès le début du séminaire.

Après le séminaire, si le projet paraît répondre à l'attente des participants, il fera l'objet d'un suivi approfondi avec une rédaction finale pour soumission à un appel d'offre.

Ces actions, dont certaines sont déjà engagées, devraient être mises en place dans les 18 mois qui viennent. Elles nécessitent évidemment un minimum de moyens financiers, et surtout une volonté de coopération pour réussir ce réseau de l'ensemble des établissements hospitaliers de la région. Il faut également insister sur le fait que le réseau ne sera pas un passage obligatoire pour réaliser une recherche clinique, mais il fonctionnera comme un service commun à disposition des praticiens. □

* DRRC d'Aquitaine. Direction des Affaires Médicales du CHU de Bordeaux